

Analyse des débats sur la décarbonation du secteur des transports

Contexte

La décarbonation du secteur des transports, premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France avec 31% des émissions en 2019, n'est pas assez rapide par rapport aux objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), et les transformations structurelles prévues dans la SNBC ne sont pas engagées.

Dans la perspective de la publication d'un rapport sur la décarbonation des transports, le Haut conseil pour le climat souhaite mieux comprendre les positions et solutions proposées par les différentes parties prenantes du secteur à travers la réalisation d'une étude.

Objectifs et contenu

L'objectif de cette étude est d'analyser les débats sur la décarbonation du secteur des transports français, y compris leurs activités internationales.

Le transport de voyageurs devra être distingué du transport de marchandises.

L'étude mettra en évidence les consensus et les dissensus parmi les différents acteurs quant aux solutions de décarbonation.

Pour chaque acteur, il s'agit de caractériser sa vision de la décarbonation des transports en France, en analysant les solutions proposées, et les arguments employés pour les justifier et écarter d'autres solutions alternatives. A cette fin, on pourra :

- classer les scénarios de décarbonation de chaque acteur selon leurs impacts sur les leviers suivants : maîtrise de la demande, report modal, taux de remplissage, efficacité énergétique, et intensité carbone du vecteur énergétique.
- classer les instruments de politique publique mobilisés selon les cinq catégories suivantes : incitations économiques, réglementations directes, programmes d'information, interventions directes de la puissance publique, et actions volontaires¹. Pour chaque acteur, on décrira le poids accordé à chacun de ces cinq catégories.
- évaluer les instruments de politique publique mobilisés selon les quatre critères suivants : efficacité environnementale, efficacité économique, impacts distributifs et sociaux, faisabilité institutionnelle et politique². Cette évaluation s'appuiera non seulement sur l'argumentaire des différents acteurs interrogés, mais aussi sur la littérature existante.
- décrire la manière dont chaque acteur tient compte des trois dimensions de la transition juste : justice économique, sociale, démocratique.³

¹ Voir p. 103 du rapport annuel 2020 du Haut conseil pour le climat <https://www.hautconseilclimat.fr/publications/rapport-annuel-2020/>

² *Ibid.*

³ Voir pp.101-102 du rapport annuel 2020 du Haut conseil pour le climat.

Les acteurs à considérer devront, a minima, inclure :

- Les pouvoirs publics au niveau européen, national, territorial.
- Les représentants des entreprises industrielles et de services du secteur des transports : constructeurs automobiles, industriels de l'aéronautique, opérateurs de transports en commun, entreprises de logistique, etc.
- Les syndicats de salariés des entreprises ci-dessus.
- Les représentants des usagers et clients des sociétés du secteur des transports
- Les ONG et think tanks traitant de cette problématique

On trouvera en annexe une liste non exhaustive de parties prenantes qui pourra servir de base à l'identification des acteurs à solliciter pour la cartographie, moyennant des regroupements. En effet, il ne s'agit pas de traiter précisément chaque acteur isolément des autres, mais de faire ressortir les débats et les lignes de partage entre les différentes parties prenantes de la décarbonation des transports.

L'étude pourra s'appuyer sur une revue de la littérature académique et de la littérature grise, des entretiens ou encore des analyses quantitatives.

Calendrier et livrables

La réponse au présent cahier des charges est attendue pour le 13 novembre, et devra contenir une proposition de méthodologie pour réaliser l'étude, ainsi qu'un devis sur lequel devront figurer les informations réglementaires, dont le nom et l'adresse de l'organisme répondant ainsi que son numéro SIRET.

L'étude s'attachera à fournir un rapport d'environ 40 à 50 pages (hors annexes). Le calendrier est le suivant :

- Semaine du 23/11/20 : Organisation d'une réunion de lancement.
- Entre le 23/11/20 et le 30/01/21, au minimum une réunion mensuelle de suivi et de présentation des résultats provisoires.
- 30/01/21 : Remise du rapport final provisoire.
- Entre le 01/02/21 et le 15/02/21 : Retours du secrétariat du HCC sur le rapport final provisoire et organisation d'une réunion de restitution.
- 26/02/21 : Remise du rapport final.

Modalités de publication

Le HCC pourra utiliser les résultats des actions menées dans le cadre de l'étude pour ses besoins internes et afin d'en informer le public. Il aura, à cet effet, la faculté d'en publier les résultats.

Dans l'hypothèse de manifestations et de publications réalisées par le commanditaire, sur les actions objets du présent appel d'offre, les mentions relatives au titulaire doivent apparaître.

Annexe – Liste non exhaustive de parties prenantes du secteur des transports

Cette liste **non exhaustive** référence un certain nombre de parties prenantes du secteur des transports. Elle sera complétée dans le cadre de l'étude. De plus, des regroupements de parties prenantes pourront être opérés chaque fois que cela s'avère pertinent.

- Pouvoirs publics
 - Européen
 - DG MOVE (Commission européenne)
 - National
 - Gouvernement
 - Ministère de la Transition écologique
 - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
 - Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
 - Ministère des Outre-mer
 - Ministère de la Cohésion des territoires et des Relation avec les collectivités territoriales
 - Ministère de la Mer
 - Agences
 - ADEME
 - Autorité de régulation des transports (ART)
 - CEREMA
 - Voies navigables de France
 - Territorial
 - Alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air
 - Assemblées des communautés de France
 - Assemblée des départements de France
 - Association des Maires de France
 - France Urbaine
 - Régions de France
 - Villes de France
- Représentants d'entreprises
 - 4F (fret ferroviaire français du futur)
 - Airlines for Europe
 - Association des acteurs de l'autopartage
 - Association française du rail
 - Chambre syndical internationale de l'automobile et du motorcycle
 - Comité des armateurs fluviaux
 - Comité des constructeurs français d'automobiles
 - Confédération française du commerce de gros et international
 - Conseil national des professions de l'automobile
 - Entreprises du voyage
 - Entreprises pour l'environnement
 - European Business aviation association
 - Fédération des industries des équipements automobiles
 - Fédération des industries ferroviaires

- Fédération française aéronautique
- Fédération française des exploitants de voitures de transport avec chauffeur
- Fédération nationale de l'aviation marchande
- Fédération nationale de l'artisanat automobile
- Fédération nationale des artisans du taxi
- Fédération nationale des transporteurs de voyageurs
- Fédération nationale des transporteurs routiers
- Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales
- Groupement des professionnels et industriels de l'aviation générale
- Groupement interprofessionnel du transport et de la logistique
- Groupement national des transports combinés
- MEDEF
- Mouvement des entreprises de France
- Organisation des transporteurs routiers et européens
- Plateforme automobile française
- Syndicat des compagnies aériennes autonomes
- Union des aéroports français
- Union des entreprises de transport et logistique de France
- Union des transports publics et ferroviaires
- Union nationale des taxis
- Entreprises publiques
 - SNCF
 - La Poste
- Représentants de salariés
 - CFDT
 - CFTEC
 - CFE-CGC
 - CGT
 - FO
 - SNPL France ALPA
 - Syndicat National des Pilotes et Professionnels de l'Aviation Légère
 - Syndicat National du Personnel Navigant de l'Aéronautique Civile
- Représentants des clients et des usagers
 - 40 millions d'automobilistes
 - Association des utilisateurs de transport de fret
 - Fédération française des usagers de la bicyclette
 - Fédération nationale des Associations d'Usagers des Transports
- Think tanks et ONG
 - Association des 150 [Convention citoyenne pour le climat]
 - Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
 - France Nature Environnement
 - Greenpeace
 - Iddri
 - NégaWatt
 - Réseau Action Climat
 - The Shift Project

- Transport et environnement (T&E)
- Wimoov
- WWF